

États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 août 2023

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 août 2023 et 2022 (note 1)

	31 août 2023	31 août 2022
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	429 278 \$	415 738 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	14 907	35 316
Marge	1 633	–
Intérêts à recevoir	3 529	2 991
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	742	382
Montant à recevoir à l'émission de parts	89	562
Autres montants à recevoir	4	–
Actifs dérivés	3 318	2 196
Total de l'actif	453 500	457 185
Passif		
Passif courant		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	4 048	765
Montant à payer au rachat de parts	150	545
Passifs dérivés	7 827	4 171
Total du passif	12 025	5 481
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	441 475 \$	451 704 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	s. o.	6 620 \$
Catégorie Plus	5 190 \$	825 \$
Catégorie Plus T4	– \$	– \$
Catégorie Plus T6	– \$	– \$
Catégorie C	1 000 \$	1 107 \$
Catégorie I	638 \$	1 117 \$
Catégorie Plus-F	92 \$	54 \$
Catégorie Plus-F T4	– \$	– \$
Catégorie Plus-F T6	– \$	– \$
Catégorie Plus-N	– \$	– \$
Catégorie Plus-N T4	– \$	– \$
Catégorie Plus-N T6	– \$	– \$
Catégorie O	434 555 \$	441 981 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	s. o.	9,10 \$
Catégorie Plus	8,13 \$	8,29 \$
Catégorie Plus T4	5,86 \$	6,37 \$
Catégorie Plus T6	5,01 \$	5,54 \$
Catégorie C	10,58 \$	10,85 \$
Catégorie I	8,04 \$	8,26 \$
Catégorie Plus-F	8,10 \$	8,25 \$
Catégorie Plus-F T4	6,09 \$	6,54 \$
Catégorie Plus-F T6	5,36 \$	5,88 \$
Catégorie Plus-N	7,52 \$	7,75 \$
Catégorie Plus-N T4	6,09 \$	6,54 \$
Catégorie Plus-N T6	5,23 \$	5,73 \$
Catégorie O	10,02 \$	10,29 \$

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Mandat avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 août 2023 et 2022.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 août 2023	62 669	65 812
31 août 2022	31 198	32 783

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 août 2023	–	65 812	–	–
31 août 2022	–	32 783	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Mandat (note 1)

 Le Mandat a été créé le 19 novembre 1999 (désignée la *date de création*).

	Date de début des activités
Catégorie Plus	31 mai 2016
Catégorie Plus T4	31 mai 2016
Catégorie Plus T6	31 mai 2016
Catégorie C	22 février 2006
Catégorie I	25 janvier 2007
Catégorie Plus-F	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-N	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T6	31 mai 2016
Catégorie O	15 mars 2005

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 août 2023 et 2022 (note 1)

	31 août 2023	31 août 2022
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	15 913 \$	8 800 \$
Profit (perte) sur dérivés	(18 940)	6 317
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(16 519)	(27 197)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	189	201
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	22 906	(37 918)
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	3 549	(49 797)
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	295	(117)
Revenu tiré du prêt de titres ±	42	39
	337	(78)
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	118	153
Frais d'administration fixes ±±±	11	15
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	-	-
Coûts de transaction	56	23
Retenues d'impôt (note 7)	25	106
	210	297
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	-	(1)
	210	296
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	3 676	(50 171)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	(17) \$	(917) \$
Catégorie Plus	(29) \$	(123) \$
Catégorie Plus T4	-	-
Catégorie Plus T6	-	-
Catégorie C	(6) \$	(154) \$
Catégorie I	(1) \$	(153) \$
Catégorie Plus-F	1 \$	(9) \$
Catégorie Plus-F T4	-	-
Catégorie Plus-F T6	-	-
Catégorie Plus-N	-	-
Catégorie Plus-N T4	-	-
Catégorie Plus-N T6	-	-
Catégorie O	3 728 \$	(48 815) \$
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	673	731
Catégorie Plus	195	115
Catégorie Plus T4	-	-
Catégorie Plus T6	-	-
Catégorie C	98	109
Catégorie I	121	146
Catégorie Plus-F	11	8
Catégorie Plus-F T4	-	-
Catégorie Plus-F T6	-	-
Catégorie Plus-N	-	-
Catégorie Plus-N T4	-	-
Catégorie Plus-N T6	-	-
Catégorie O	43 641	40 090
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	(0,03) \$	(1,25) \$
Catégorie Plus	(0,14) \$	(1,06) \$
Catégorie Plus T4	(0,24) \$	(0,98) \$
Catégorie Plus T6	(0,19) \$	(0,87) \$
Catégorie C	(0,07) \$	(1,43) \$
Catégorie I	(0,01) \$	(1,04) \$
Catégorie Plus-F	0,11 \$	(1,01) \$

	31 août 2023	31 août 2022
Catégorie Plus-F T4	(0,19) \$	(0,96) \$
Catégorie Plus-F T6	(0,17) \$	(0,86) \$
Catégorie Plus-N	(0,22) \$	(1,09) \$
Catégorie Plus-N T4	(0,19) \$	(0,96) \$
Catégorie Plus-N T6	(0,15) \$	(0,84) \$
Catégorie O	0,08 \$	(1,21) \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 août 2023		31 août 2022	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	56 \$	100,0	52 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	-	-	-	-
Retenues d'impôt	-	-	-	-
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(14)	(25,0)	(13)	(25,0)
Revenu tiré du prêt de titres	42 \$	75,0	39 \$	75,0

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie Plus	0,95 %
Catégorie Plus T4	0,95 %
Catégorie Plus T6	0,95 %
Catégorie C	1,00 %
Catégorie I	0,50 %
Catégorie Plus-F	0,45 %
Catégorie Plus-F T4	0,45 %
Catégorie Plus-F T6	0,45 %
Catégorie Plus-N	0,45 %
Catégorie Plus-N T4	0,45 %
Catégorie Plus-N T6	0,45 %
Catégorie O	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie Plus	0,05 %
Catégorie Plus T4	0,05 %
Catégorie Plus T6	0,05 %
Catégorie C	0,10 %
Catégorie I	0,10 %
Catégorie Plus-F	0,03 %
Catégorie Plus-F T4	0,03 %
Catégorie Plus-F T6	0,03 %
Catégorie Plus-N	0,03 %
Catégorie Plus-N T4	0,03 %
Catégorie Plus-N T6	0,03 %
Catégorie O	s. o.

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Mandat (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde, et à la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des prises en charge) pour les périodes closes les 31 août 2023 et 2022 étaient les suivants :

	2023	2022
(en milliers de dollars)	14	13

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2023 et 2022 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie Plus		Parts de catégorie Plus T4		Parts de catégorie Plus T6	
	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	(17) \$	(917) \$	(29) \$	(123) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables †								
Du revenu de placement net	(16)	(2)	(17)	(12)	–	–	–	–
Des gains en capital nets réalisés	–	–	–	(2)	–	–	–	–
	(16)	(2)	(17)	(14)	–	–	–	–
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	174	830	7 235	–	–	–	–	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	15	2	17	14	–	–	–	–
Montant payé au rachat de parts	(6 776)	(1 422)	(2 841)	(311)	–	–	–	–
	(6 587)	(590)	4 411	(297)	–	–	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(6 620)	(1 509)	4 365	(434)	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	6 620	8 129	825	1 259	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	– \$	6 620 \$	5 190 \$	825 \$	– \$	– \$	– \$	– \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2023 et 2022

Solde au début de la période	728	784	99	132	–	–	–	–
Parts rachetables émises	19	87	885	–	–	–	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	2	–	2	2	–	–	–	–
	749	871	986	134	–	–	–	–
Parts rachetables rachetées	(749)	(143)	(347)	(35)	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	–	728	639	99	–	–	–	–

	Parts de catégorie C		Parts de catégorie I		Parts de catégorie Plus-F		Parts de catégorie Plus-F T4	
	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	(6) \$	(154) \$	(1) \$	(153) \$	1 \$	(9) \$	– \$	– \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables †								
Du revenu de placement net	(23)	(3)	(28)	(24)	(2)	–	–	–
Des gains en capital nets réalisés	–	(1)	–	(1)	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	(2)	–	–	–	–	–	–
	(23)	(6)	(28)	(25)	(2)	–	–	–
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	152	91	111	269	41	–	–	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	20	5	25	23	2	–	–	–
Montant payé au rachat de parts	(250)	(343)	(586)	(461)	(4)	(28)	–	–
	(78)	(247)	(450)	(169)	39	(28)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(107)	(407)	(479)	(347)	38	(37)	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	1 107	1 514	1 117	1 464	54	91	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	1 000 \$	1 107 \$	638 \$	1 117 \$	92 \$	54 \$	– \$	– \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2023 et 2022

Solde au début de la période	102	123	135	154	7	10	–	–
Parts rachetables émises	14	8	14	29	5	–	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	2	–	3	3	–	–	–	–
	118	131	152	186	12	10	–	–
Parts rachetables rachetées	(24)	(29)	(73)	(51)	(1)	(3)	–	–
Solde à la fin de la période	94	102	79	135	11	7	–	–

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers) (suite)

Pour les périodes closes les 31 août 2023 et 2022 (note 1)

	Parts de catégorie Plus-F T6		Parts de catégorie Plus-N		Parts de catégorie Plus-N T4		Parts de catégorie Plus-N T6	
	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022	31 août 2023	31 août 2022
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	–	–	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital nets réalisés	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–	–	–
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	–	–	–	–	–	–	–	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	–
Montant payé au rachat de parts	–	–	–	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	–	–	–	–	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2023 et 2022

Solde au début de la période	–	–	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables émises	–	–	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	–
Parts rachetables rachetées	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	–	–	–	–

Parts de catégorie O

31 août 2023 31 août 2022

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	3 728 \$	(48 815) \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡		
Du revenu de placement net	(15 082)	(14 734)
Des gains en capital nets réalisés	–	(416)
Remboursement de capital	–	–
	(15 082)	(15 150)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	79 376	113 326
Montant reçu au réinvestissement des distributions	15 043	15 094
Montant payé au rachat de parts	(90 491)	(110 545)
	3 928	17 875
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(7 426)	(46 090)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	441 981	488 071
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	434 555 \$	441 981 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2023 et 2022

Solde au début de la période	42 966	41 008
Parts rachetables émises	7 845	10 481
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	1 493	1 335
	52 304	52 824
Parts rachetables rachetées	(8 936)	(9 858)
Solde à la fin de la période	43 368	42 966

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2022, le Mandat disposait des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital nettes suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2032 à 2042
16 888	–

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2023 et 2022 (note 1)

	31 août 2023	31 août 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	3 676 \$	(50 171) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(295)	117
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	16 519	27 197
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(22 906)	37 918
Achat de placements	(1 910 084)	(584 167)
Produits de la vente de placements	1 908 388	581 644
Marge	(1 633)	980
Intérêts à recevoir	(538)	(566)
Autres montants à recevoir	(4)	–
	(6 877)	12 952
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	87 562	115 102
Montant payé au rachat de parts	(101 343)	(112 731)
Distributions versées aux porteurs de parts	(46)	(59)
	(13 827)	2 312
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	(20 704)	15 264
Perte (profit) de change sur la trésorerie	295	(117)
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	35 316	20 169
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	14 907 \$	35 316 \$
Intérêts reçus	15 375 \$	8 234 \$

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2023

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS CANADIENNES							
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada							
Gouvernement du Canada	2,50 %	2024/06/01		211 000	213	207	
Gouvernement du Canada	2,25 %	2025/06/01		484 000	486	465	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2026/06/01		235 000	228	218	
Gouvernement du Canada	1,00 %	2027/06/01		383 000	348	344	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2030/06/01		305 000	294	261	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/12/01		802 000	680	682	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2041/06/01		10 000	13	11	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2048/12/01		498 000	517	441	
					2 779	2 629	0,6 %
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES							
					2 779	2 629	0,6 %
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
Dollar australien							
Commonwealth d'Australie	3,25 %	2025/04/21	série 139	208 000	210	180	
Commonwealth d'Australie	4,25 %	2026/04/21	série 142	158 000	169	140	
Commonwealth d'Australie	2,25 %	2028/05/21	série 149	383 000	366	314	
Commonwealth d'Australie	3,25 %	2029/04/21	série 138	341 000	348	290	
Commonwealth d'Australie	4,50 %	2033/04/21	série 140	580 000	637	528	
Commonwealth d'Australie	3,75 %	2037/04/21	série 144	560 000	587	468	
Network Finance Co. Pty Ltd.	6,06 %	2030/06/19	rachetable	100 000	90	89	
					2 407	2 009	0,5 %
5 Livre sterling (note 10)							
B.A.T. International Finance PLC	2,25 %	2028/06/26	rachetable	450 000	612	647	
Bank of America Corp.	3,58 %	2031/04/27	taux variable, rachetable	100 000	154	147	
BNP Paribas SA	1,25 %	2031/07/13		600 000	756	722	
Credit Suisse AG of London	7,75 %	2026/03/10		300 000	492	531	
General Motors Financial Co. Inc.	5,15 %	2026/08/15		100 000	162	167	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	1,00 %	2024/04/22		190 700	315	318	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	5,00 %	2025/03/07		413 900	787	709	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	1,25 %	2027/07/22		520 400	755	789	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	6,00 %	2028/12/07		142 500	327	262	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	0,88 %	2029/10/22		144 000	198	201	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	0,38 %	2030/10/22		750 000	969	977	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	3,25 %	2033/01/31		7 450 000	11 461	11 678	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,25 %	2036/03/07		207 300	438	348	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,25 %	2046/12/07		928 900	2 388	1 501	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	1,25 %	2051/07/31		12 890 000	10 827	10 603	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	3,75 %	2053/10/22		100 000	168	148	
Obligation du Trésor du Royaume-Uni	4,00 %	2060/01/22		839 300	2 124	1 315	
					32 933	31 063	7,0 %
1 Renminbi chinois (note 10)							
République populaire de Chine	2,26 %	2025/02/24		12 700 000	2 382	2 359	
République populaire de Chine	2,85 %	2027/06/04		9 200 000	1 751	1 737	
République populaire de Chine	2,80 %	2029/03/24		7 750 000	1 472	1 460	
République populaire de Chine	3,02 %	2031/05/27		6 610 000	1 269	1 266	
République populaire de Chine	3,39 %	2050/03/16		5 270 000	1 036	1 059	
					7 910	7 881	1,8 %
2 Peso colombien (note 10)							
République de Colombie	7,00 %	2031/03/26	série B	12 530 000 000	2 787	3 459	
République de Colombie	9,25 %	2042/05/28	série B	29 880 000 000	6 702	8 578	
République de Colombie	7,25 %	2050/10/26	série B	5 660 000 000	995	1 283	
					10 484	13 320	3,0 %
3 Couronne danoise (note 10)							
Royaume du Danemark	1,50 %	2023/11/15		133 000	27	26	
Royaume du Danemark	1,75 %	2025/11/15		327 600	69	63	
Royaume du Danemark	0,50 %	2027/11/15	série 10Y	473 800	95	85	
Royaume du Danemark	4,50 %	2039/11/15		1 072 100	354	257	
					545	431	0,1 %
4 Euro (note 10)							
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	3,63 %	2032/09/14		200 000	259	284	
BP Capital Markets PLC	1,10 %	2034/11/15		425 000	452	456	
Brenntag Finance BV	0,50 %	2029/10/06	rachetable	200 000	216	235	
CK Hutchison Finance (16) (II) Ltd.	0,88 %	2024/10/03		260 000	334	367	
Digital Dutch Finco BV	1,25 %	2031/02/01	rachetable	100 000	96	112	
Eaton Capital Unlimited Co.	0,58 %	2030/03/08	rachetable	261 000	297	315	
Eni SpA	0,63 %	2030/01/23		317 000	357	380	
Equinix Inc.	0,25 %	2027/03/15	rachetable	207 000	246	268	
Union européenne	2,75 %	2033/02/04		200 000	291	286	
République fédérale d'Allemagne		2024/04/05	série 179, coupon zéro	93 600	131	134	
République fédérale d'Allemagne	0,50 %	2025/02/15		848 600	1 255	1 198	
République fédérale d'Allemagne	0,50 %	2026/02/15		415 900	619	577	
République fédérale d'Allemagne	0,25 %	2027/02/15		93 000	133	126	
République fédérale d'Allemagne	0,50 %	2027/08/15		1 334 100	1 923	1 809	
République fédérale d'Allemagne	0,25 %	2029/02/15		748 100	985	977	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
République fédérale d'Allemagne		2030/08/15	coupon zéro	1 169 300	1 561	1 456	
République fédérale d'Allemagne	4,75 %	2040/07/04	série 08	202 800	551	383	
République fédérale d'Allemagne	3,25 %	2042/07/04		1 004 100	2 248	1 606	
République fédérale d'Allemagne		2052/08/15	coupon zéro	365 000	279	260	
Ferrovie Dello Stato Italiane SPA	3,75 %	2027/04/14		200 000	262	291	
République française		2024/03/25	coupon zéro	111 700	156	160	
République française	6,00 %	2025/10/25		758 000	1 410	1 177	
République française	0,50 %	2026/05/25		717 300	1 047	984	
République française	2,75 %	2027/10/25		1 291 200	2 038	1 886	
République française	0,50 %	2029/05/25		1 345 000	2 011	1 735	
République française		2030/11/25	coupon zéro	774 000	906	927	
République française		2031/11/25	coupon zéro	801 000	915	930	
République française	4,00 %	2038/10/25		1 232 200	2 608	1 969	
République française	1,75 %	2066/05/25		874 700	1 287	832	
General Electric Co.	1,50 %	2029/05/17	rachetable	519 000	634	681	
Glencore Capital Finance DAC	1,13 %	2028/03/10	rachetable	533 000	625	673	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	4,00 %	2029/09/21	rachetable	100 000	132	145	
Gouvernement de la Hongrie	5,00 %	2027/02/22		200 000	272	297	
Hamburg Commercial Bank AG	4,88 %	2025/03/17		100 000	145	147	
Heathrow Funding Ltd.	4,50 %	2033/07/11		100 000	144	146	
HSBC Holdings PLC	4,79 %	2032/03/10	taux variable, rachetable	100 000	145	148	
ING Groep NV	4,88 %	2027/11/14	taux variable, rachetable	100 000	135	149	
JAB Holdings BV	5,00 %	2033/06/12		100 000	144	148	
Royaume de Belgique	0,50 %	2024/10/22	série 82	124 200	183	176	
Royaume de Belgique	1,00 %	2026/06/22	série 77	245 400	406	341	
Royaume de Belgique	5,50 %	2028/03/28	série 31	296 400	564	484	
Royaume de Belgique	4,25 %	2041/03/28	série 60	574 900	1 285	938	
Royaume de Belgique	1,70 %	2050/06/22	série 88	177 600	311	180	
Royaume d'Espagne	2,75 %	2024/10/31		459 000	705	667	
Royaume d'Espagne	1,95 %	2026/04/30		493 000	723	699	
Royaume d'Espagne	1,50 %	2027/04/30		870 000	1 276	1 203	
Royaume d'Espagne	1,45 %	2029/04/30		774 000	1 227	1 035	
Royaume d'Espagne	1,25 %	2030/10/31		856 000	1 107	1 097	
Royaume d'Espagne	4,20 %	2037/01/31		57 000	110	88	
Royaume d'Espagne	4,90 %	2040/07/30		255 000	558	422	
Royaume d'Espagne	1,20 %	2040/10/31		1 215 000	1 479	1 195	
Royaume des Pays-Bas	2,00 %	2024/07/15		111 200	169	161	
Royaume des Pays-Bas	0,75 %	2027/07/15		302 300	453	411	
Royaume des Pays-Bas	0,75 %	2028/07/15		323 300	487	432	
Royaume des Pays-Bas	3,75 %	2042/01/15		532 400	1 138	874	
Medtronic Global Holdings SCA	3,38 %	2034/10/15	rachetable	100 000	132	140	
Morgan Stanley	4,66 %	2029/03/02	taux variable, rachetable	200 000	289	297	
Nasdaq Inc.	0,88 %	2030/02/13	rachetable	163 000	184	198	
Prologis Euro Finance LLC	0,25 %	2027/09/10	rachetable	100 000	119	127	
Public Storage	0,50 %	2030/09/09	rachetable	271 000	302	309	
Realty Income Corp.	5,13 %	2034/07/06	rachetable	100 000	144	147	
RELX Finance BV	0,50 %	2028/03/10	rachetable	253 000	301	325	
République d'Autriche	1,75 %	2023/10/20		79 000	120	115	
République d'Autriche	1,20 %	2025/10/20		202 000	307	285	
République d'Autriche	0,75 %	2026/10/20		268 000	412	368	
République d'Autriche	0,50 %	2029/02/20		173 000	260	223	
République d'Autriche	0,90 %	2032/02/20		146 000	178	181	
République d'Autriche	3,15 %	2044/06/20		78 000	134	113	
République d'Autriche	1,50 %	2047/02/20		129 000	206	136	
République d'Autriche	3,80 %	2062/01/26		138 000	380	227	
République de Finlande	4,00 %	2025/07/04		34 000	59	51	
République de Finlande	2,75 %	2028/07/04		165 000	282	241	
République de Finlande	1,13 %	2034/04/15		315 000	427	382	
République d'Irlande	3,40 %	2024/03/18		61 300	95	90	
République d'Irlande	0,90 %	2028/05/15		69 100	103	93	
République d'Irlande	1,30 %	2033/05/15		472 300	676	599	
République de l'Italie	9,00 %	2023/11/01		5 200	9	8	
République de l'Italie	1,85 %	2024/05/15		3 000	4	4	
République de l'Italie	2,50 %	2024/12/01		1 228 000	1 829	1 775	
République de l'Italie	1,60 %	2026/06/01		580 000	808	808	
République de l'Italie	1,25 %	2026/12/01		208 000	291	284	
République de l'Italie	6,50 %	2027/11/01		824 900	1 506	1 348	
République de l'Italie	2,80 %	2028/12/01		1 046 000	1 665	1 474	
République de l'Italie	1,65 %	2030/12/01		1 270 000	1 526	1 608	
République de l'Italie	5,00 %	2034/08/01		13 000	22	20	
République de l'Italie	4,00 %	2037/02/01		323 000	536	462	
République de l'Italie	4,75 %	2044/09/01		1 322 000	2 533	2 016	
République de Pologne	4,25 %	2043/02/14		100 000	143	144	
Stryker Corp.	2,63 %	2030/11/30	rachetable	453 000	595	617	
Thames Water Utilities Finance PLC	4,38 %	2031/01/18	rachetable	100 000	129	138	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,72 %	2030/03/13		200 000	291	297	
UBS Group AG	7,75 %	2029/03/01	taux variable, rachetable	100 000	164	165	
UniCredit SPA	3,38 %	2027/01/31		100 000	143	146	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Universal Music Group NV	4,00 %	2031/06/13	rachetable	100 000	142	146	
Volkswagen International Finance NV	7,88 %	2032/09/06	taux variable, convertible, perpétuel	200 000	295	300	
Wolters Kluwer NV	3,75 %	2031/04/03	rachetable	100 000	147	147	
WPC Eurobond BV	1,35 %	2028/04/15	rachetable	252 000	303	318	
					57 621	51 929	11,8 %
⁶Shekel israélien (note 10)							
État d'Israël	1,50 %	2023/11/30	série 1123	53 600	22	19	
État d'Israël	3,75 %	2024/03/31	série 0324	208 500	87	75	
État d'Israël	1,75 %	2025/08/31	série 0825	113 000	46	38	
État d'Israël	2,00 %	2027/03/31	série 0327	68 400	29	23	
État d'Israël	2,25 %	2028/09/28	série 0928	32 700	14	11	
État d'Israël	1,00 %	2030/03/31	série 0330	116 000	45	35	
État d'Israël	5,50 %	2042/01/31	série 0142	171 100	104	74	
État d'Israël	3,75 %	2047/03/31	série 0347	31 200	16	11	
					363	286	0,1 %
Yen japonais							
Development Bank of Japan Inc.	2,30 %	2026/03/19		20 000 000	267	195	
Banque européenne d'investissements	2,15 %	2027/01/18		52 700 000	748	523	
Banque européenne d'investissements		2033/01/18	coupon zéro	130 000 000	1 568	1 136	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2023/09/20	série 137	2 700 000	30	25	
Gouvernement du Japon	0,60 %	2024/03/20	série 333	43 350 000	471	404	
Gouvernement du Japon	0,40 %	2025/06/20	série 339	193 500 000	2 199	1 810	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2027/06/20	série 347	99 050 000	946	919	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2028/06/20	série 351	75 700 000	786	699	
Gouvernement du Japon	0,10 %	2030/03/20	série 358	95 750 000	1 045	875	
Gouvernement du Japon	0,20 %	2032/06/20	série 367	114 100 000	1 070	1 028	
Gouvernement du Japon	0,70 %	2037/03/20	série 160	850 000	10	8	
Gouvernement du Japon	0,60 %	2046/12/20	série 53	171 100 000	1 893	1 321	
Gouvernement du Japon	0,80 %	2058/03/20	série 11	577 000 000	5 195	4 185	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,10 %	2029/01/31	série 372	33 500 000	415	307	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,97 %	2035/01/31	série 237	300 000 000	2 976	2 809	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,60 %	2037/09/18	série 185	40 000 000	513	345	
Japan Expressway Holding and Debt Repayment Agency	0,42 %	2039/03/18	série 223	40 000 000	502	328	
Japan Finance Organization for Municipalities	0,47 %	2039/03/28	série 73	100 000 000	1 158	831	
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau	2,60 %	2037/06/20		34 000 000	580	384	
					22 372	18 132	4,1 %
Ringgit malais							
Fédération de Malaisie	3,88 %	2025/03/14	série 0118	216 000	69	63	
Fédération de Malaisie	3,50 %	2027/05/31	série 0307	202 000	64	59	
Fédération de Malaisie	3,89 %	2029/08/15	série 0219	361 000	110	106	
Fédération de Malaisie	4,25 %	2035/05/31	série 0415	1 430 000	384	424	
					627	652	0,1 %
⁷Peso mexicain (note 10)							
États-Unis du Mexique	8,00 %	2023/12/07	série M	75 200	5	6	
États-Unis du Mexique	10,00 %	2024/12/05	série M20	5 380 100	399	422	
États-Unis du Mexique	7,50 %	2027/06/03	série M20	2 993 300	208	222	
États-Unis du Mexique	8,50 %	2029/05/31	série M20	15 863 000	1 075	1 211	
États-Unis du Mexique	7,75 %	2031/05/29	série M	2 748 000	191	199	
États-Unis du Mexique	8,50 %	2038/11/18	série M30	4 699 900	346	346	
États-Unis du Mexique	7,75 %	2042/11/13	série M	79 300 000	5 649	5 371	
États-Unis du Mexique	8,00 %	2047/11/07	série M	150 900 000	9 768	10 405	
États-Unis du Mexique	8,00 %	2053/07/31	série M	123 500 000	7 060	8 445	
					24 701	26 627	6,0 %
⁸Dollar néo-zélandais (note 10)							
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande	2,75 %	2051/05/15	série 0551	3 070 000	2 635	1 629	
					2 635	1 629	0,4 %
Couronne norvégienne							
Royaume de Norvège	1,75 %	2025/03/13	série 477	93 000	12	12	
Royaume de Norvège	2,00 %	2028/04/26	série 480	1 731 000	226	202	
					238	214	0,0 %
⁹Zloty polonais (note 10)							
République de Pologne	3,25 %	2025/07/25	série 0725	240 000	78	76	
République de Pologne	2,50 %	2027/07/25	série 0727	1 304 000	379	386	
République de Pologne	2,75 %	2029/10/25	série 1029	504 000	158	143	
					615	605	0,1 %
¹¹Dollar de Singapour (note 10)							
République de Singapour	2,38 %	2025/06/01		154 000	150	151	
République de Singapour	3,50 %	2027/03/01		147 000	150	148	
République de Singapour	2,88 %	2029/07/01		144 000	142	142	
République de Singapour	2,25 %	2036/08/01		68 000	63	62	
République de Singapour	2,75 %	2046/03/01		186 000	173	176	
					678	679	0,2 %
¹⁰Couronne suédoise (note 10)							
Royaume de Suède	1,50 %	2023/11/13	série 1057	275 000	40	34	
Royaume de Suède	2,50 %	2025/05/12	série 1058	320 000	52	39	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Royaume de Suède	1,00 %	2026/11/12	série 1059	530 000	76	61	
Royaume de Suède	0,75 %	2029/11/12	série 1061	650 000	85	71	
Royaume de Suède	3,50 %	2039/03/30	série 1053	480 000	82	65	
					335	270	0,1 %
¹²Dollar américain (note 10)							
AbbVie Inc.	4,45 %	2046/05/14	rachetable	345 000	411	404	
Agilent Technologies Inc.	2,10 %	2030/06/04	rachetable	266 000	290	295	
Aircastle Ltd.	6,50 %	2028/07/18	rachetable	100 000	131	134	
Alibaba Group Holding Ltd.	4,40 %	2057/12/06	rachetable	312 000	328	313	
Amazon.com Inc.	4,10 %	2062/04/13	rachetable	208 000	249	234	
American Airlines, 2016-2, catégorie AA, fiducie de flux identiques	3,20 %	2029/12/15	série AA, fonds d'amortissement	69 700	83	86	
American Tower Corp.	1,30 %	2025/09/15	rachetable	555 000	661	688	
Amgen Inc.	4,40 %	2062/02/22	rachetable	350 000	402	376	
Amgen Inc.	5,75 %	2063/03/02	rachetable	100 000	133	134	
Appalachian Power Co.	4,50 %	2032/08/01	rachetable	300 000	375	377	
Apple Inc.	4,10 %	2062/08/08	rachetable	321 000	392	364	
AT&T Inc.	3,50 %	2061/02/01	rachetable	529 000	510	459	
BAE Systems PLC	3,40 %	2030/04/15	rachetable	487 000	590	589	
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	6,14 %	2028/09/14	taux variable, rachetable	200 000	262	272	
Bank of America Corp.	5,02 %	2033/07/22	taux variable, rachetable	416 000	543	541	
Barclays PLC	7,44 %	2033/11/02	taux variable, rachetable	300 000	407	434	
Bayer US Finance II LLC	4,25 %	2025/12/15	rachetable	531 000	685	695	
Becton, Dickinson and Co.	2,82 %	2030/05/20	rachetable	526 000	616	615	
Blackstone Holdings Finance Co. LLC	6,20 %	2033/04/22	rachetable	200 000	272	279	
Broadcom Corp. / Broadcom Cayman Finance Ltd.	3,50 %	2028/01/15	rachetable	279 000	344	348	
Burlington Northern Santa Fe LLC	5,20 %	2054/04/15	rachetable	100 000	134	133	
Cameron LNG LLC	3,30 %	2035/01/15	rachetable	512 000	578	574	
Capital One Financial Corp.	6,38 %	2034/06/08	taux variable, rachetable	100 000	134	134	
Carlisle Cos. Inc.	2,75 %	2030/03/01	rachetable	261 000	295	299	
Citigroup Inc.	0,78 %	2024/10/30	taux variable, rachetable	620 000	777	830	
Columbia Pipelines Operating Co. LLC	6,71 %	2063/08/15	rachetable	100 000	133	138	
Commonwealth Bank of Australia	5,82 %	2025/03/14	taux flottant	3 600 000	4 962	4 873	
Constellation Brands Inc.	4,65 %	2028/11/15	rachetable	463 000	607	608	
Crown Castle Inc.	5,10 %	2033/05/01	rachetable	500 000	643	651	
CVS Health Corp.	4,30 %	2028/03/25	rachetable	357 000	464	463	
D.R. Horton Inc.	2,60 %	2025/10/15	rachetable	241 000	297	306	
Deutsche Bank AG of New York	3,55 %	2031/09/18	taux variable, rachetable	200 000	225	227	
DLLAA LLC			catégorie A2, série 23-1A, rachetable	100 000	132	135	
Duke Energy Florida LLC	5,95 %	2052/11/15	rachetable	300 000	402	424	
Électricité de France SA	6,90 %	2053/05/23	rachetable	200 000	267	283	
Elevance Health Inc.	4,75 %	2033/02/15	rachetable	100 000	134	131	
Enbridge Energy Partners L.P.	5,50 %	2040/09/15	rachetable	300 000	375	379	
ENEL Finance International NV	7,50 %	2032/10/14	rachetable	200 000	269	298	
Equifax Inc.	5,10 %	2027/12/15	rachetable	108 000	142	144	
Exelon Corp.	3,35 %	2032/03/15	rachetable	100 000	116	116	
Fannie Mae	5,00 %	2038/10/01		400 000	523	524	
Fannie Mae	4,00 %	2050/09/01		1 900 000	2 353	2 371	
Fannie Mae	4,50 %	2052/09/01		3 647 344	4 845	4 678	
Fannie Mae	5,00 %	2052/10/01		1 308 805	1 724	1 717	
Fannie Mae	5,00 %	2052/11/01		2 864 632	3 774	3 757	
Fannie Mae	5,50 %	2052/12/01		3 216 896	4 350	4 299	
Fannie Mae	4,00 %	2053/07/01		199 722	247	249	
Fannie Mae	6,00 %	2053/08/01		300 000	402	407	
Foxconn (Far East) Ltd.	2,50 %	2030/10/28		267 000	299	297	
Freddie Mac	4,00 %	2052/07/01		656	1	1	
Freddie Mac	5,00 %	2052/08/01		1 303 869	1 720	1 711	
Freddie Mac	4,50 %	2052/09/01		2 540 178	3 398	3 258	
Freddie Mac	4,50 %	2052/10/01		1 804 629	2 396	2 314	
Freddie Mac	5,00 %	2052/11/01		1 599 173	2 109	2 098	
Freddie Mac	5,50 %	2052/12/01		4 501 931	6 033	6 016	
Freddie Mac	6,00 %	2053/03/01		517 300	694	701	
Freddie Mac	6,00 %	2053/06/01		300 000	402	407	
Freddie Mac	6,00 %	2053/09/01		182 700	245	248	
General Mills Inc.	2,88 %	2030/04/15	rachetable	262 000	311	310	
General Motors Financial Co. Inc.	5,40 %	2026/04/06		3 280 000	4 375	4 380	
Global Payments Inc.	4,95 %	2027/08/15	rachetable	66 000	86	87	
Global Payments Inc.	3,20 %	2029/08/15	rachetable	447 000	516	526	
Goldman Sachs Group Inc. (The)	3,80 %	2030/03/15	rachetable	500 000	602	615	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/02/20		1 744 950	2 336	2 335	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/04/20		3 140 916	4 199	4 203	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/05/20		2 164 732	2 891	2 897	
Government National Mortgage Association	5,00 %	2053/06/20		2 470 239	3 248	3 250	
Government National Mortgage Association	5,50 %	2053/06/20		1 542 811	2 057	2 064	
Hertz Vehicle Financing III LLC	5,57 %	2029/09/25	catégorie A, série 23-2A	100 000	136	134	
Home Depot Inc. (The)	4,95 %	2052/09/15	rachetable	100 000	128	129	
Hyundai Capital America	5,68 %	2028/06/26	rachetable	100 000	131	134	
Imperial Brands Finance PLC	6,13 %	2027/07/27	rachetable	245 000	326	335	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Intesa Sanpaolo SPA	6,63 %	2033/06/20		200 000	267	267	
Jackson National Life Global Funding	6,23 %	2024/06/28	taux flottant	650 000	885	879	
JPMorgan Chase & Co.	4,91 %	2033/07/25	taux variable, rachetable	55 000	72	72	
Keurig Dr Pepper Inc.	4,50 %	2052/04/15	rachetable	100 000	113	115	
L3Harris Technologies Inc.	4,40 %	2028/06/15	rachetable	236 000	306	307	
Lenovo Group Ltd.	6,54 %	2032/07/27	rachetable	228 000	290	311	
Marriott International Inc.	2,85 %	2031/04/15	série HH, rachetable	280 000	310	314	
Marsh & McLennan Cos. Inc.	4,38 %	2029/03/15	rachetable	242 000	318	317	
McCormick & Co. Inc.	2,50 %	2030/04/15	rachetable	259 000	295	296	
Mcdonald's Corp.	4,45 %	2047/03/01	rachetable	321 000	394	375	
Mercedes-Benz Finance North America LLC	5,05 %	2033/08/03		200 000	264	266	
Micon Technology Inc.	6,75 %	2029/11/01	rachetable	100 000	135	141	
Microsoft Corp.	3,04 %	2062/03/17	rachetable	455 000	474	426	
Mitsubishi HC Capital Inc.	5,08 %	2027/09/15	rachetable	250 000	327	331	
Morgan Stanley	5,25 %	2034/04/21	taux variable, rachetable	100 000	135	131	
Morgan Stanley	5,42 %	2034/07/21	taux variable, rachetable	100 000	132	133	
MPLX L.P.	4,25 %	2027/12/01	rachetable	275 000	352	354	
Nomura Holdings Inc.	2,68 %	2030/07/16		200 000	225	219	
Norfolk Southern Corp.	4,10 %	2121/05/15	rachetable	227 000	230	216	
NTT Finance Corp.	4,24 %	2025/07/25		280 000	367	369	
NXP BV / NXP Funding LLC / NXP USA Inc.	5,00 %	2033/01/15	rachetable	469 000	600	602	
Ohio Edison Co.	5,50 %	2033/01/15	rachetable	200 000	269	268	
Oncor Electric Delivery Co. LLC	4,55 %	2032/09/15	rachetable	300 000	394	387	
ONEOK Inc.	6,05 %	2033/09/01		100 000	134	136	
Oracle Corp.	3,60 %	2050/04/01	rachetable	100 000	88	93	
Oracle Corp.	5,55 %	2053/02/06	rachetable	100 000	132	126	
Pacific Gas and Electric Co.	3,15 %	2026/01/01		200 000	251	252	
Pacific Gas And Electric Co.	6,75 %	2053/01/15	rachetable	100 000	130	131	
Pacific LifeCorp	5,40 %	2052/09/15	rachetable	100 000	131	128	
Petroleos Mexicanos	6,95 %	2060/01/28	rachetable	2 600 000	2 156	2 177	
Pfizer Investment Enterprises Pte. Ltd.	4,75 %	2033/05/19	rachetable	100 000	135	133	
Pfizer Investment Enterprises Pte. Ltd.	5,30 %	2053/05/19	rachetable	100 000	135	135	
PNC Financial Services Group Inc.	6,25 %	2030/03/15	série W, taux variable, rachetable	100 000	133	120	
Republic Services Inc.	3,38 %	2027/11/15	rachetable	248 000	312	312	
S&P Global Inc.	4,75 %	2028/08/01	rachetable	238 000	322	318	
Santander Holdings USA Inc.	5,81 %	2026/09/09	taux variable, rachetable	450 000	592	603	
Shire Acquisitions Investments Ireland Designated Activity Co.	2,88 %	2023/09/23	rachetable	200 000	258	270	
Skandinaviska Enskilda Banken AB	1,40 %	2025/11/19		100 000	119	123	
Société Générale SA	7,37 %	2053/01/10		200 000	273	263	
Southern California Edison Co.	5,70 %	2053/03/01	rachetable	100 000	130	131	
Tencent Holdings Ltd.	3,24 %	2050/06/03	rachetable	403 000	350	332	
Tennessee Gas Pipeline Co. LLC	2,90 %	2030/03/01	rachetable	252 000	289	292	
Texas Natural Gas Securitization Finance Corp.	5,10 %	2035/04/01		100 000	138	135	
Toyota Motor Credit Corp.	4,45 %	2026/05/18		3 010 000	4 028	4 012	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,63 %	2034/03/01	rachetable	70 000	86	86	
TSMC Global Ltd.	1,75 %	2028/04/23	rachetable	552 000	623	644	
U.S. Bancorp	4,65 %	2029/02/01	taux variable, rachetable	300 000	400	387	
United Airlines, fiducie de flux identiques	5,80 %	2037/07/15	catégorie A, série 2023-1, fonds d'amortissement	100 000	134	135	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,25 %	2023/12/31		612 900	797	820	
Obligation du Trésor des États-Unis	5,65 %	2025/01/31	taux flottant	8 740 000	11 730	11 828	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,63 %	2025/03/31		7 579 400	9 785	9 864	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,00 %	2025/10/31		4 432 400	5 948	5 769	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,63 %	2026/02/15		4 369 000	5 620	5 488	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,25 %	2027/08/15		6 699 400	8 584	8 358	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,88 %	2028/05/15		4 514 900	5 799	5 734	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,13 %	2028/11/15		3 952 700	5 382	5 057	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,75 %	2029/11/15		2 628 000	3 125	3 089	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,88 %	2030/11/15		2 559 700	2 976	2 770	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,38 %	2031/11/15		3 047 000	3 420	3 339	
Obligation du Trésor des États-Unis	1,88 %	2032/02/15		4 540 000	5 216	5 159	
Obligation du Trésor des États-Unis	0,63 %	2032/07/15		210 002	268	255	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,50 %	2033/02/15		40 820 000	56 017	52 553	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,38 %	2038/02/15		168 500	268	233	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,88 %	2040/08/15		177 700	263	228	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,13 %	2044/08/15		1 334 500	1 842	1 484	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,75 %	2047/08/15		9 994 700	12 765	10 239	
Obligation du Trésor des États-Unis	2,25 %	2052/02/15		7 340 000	7 867	6 695	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,00 %	2052/08/15		9 310 000	11 142	10 031	
United Technologies Corp.	4,13 %	2028/11/16	rachetable	299 000	388	386	
UnitedHealth Group Inc.	4,95 %	2062/05/15	rachetable	338 000	452	423	
VeriSign Inc.	2,70 %	2031/06/15	rachetable	523 000	568	580	
Verizon Communications Inc.	3,00 %	2060/11/20	rachetable	454 000	402	361	
Waste Connections Inc.	4,25 %	2028/12/01	rachetable	227 000	294	295	
Wells Fargo & Co.	5,57 %	2029/07/25	taux variable, rachetable	200 000	263	269	
Wells Fargo & Co.	4,48 %	2031/04/04	taux variable, rachetable	500 000	626	633	
Willis North America Inc.	2,95 %	2029/09/15	rachetable	260 000	296	305	
Wisconsin Power and Light Co.	3,95 %	2032/09/01	rachetable	237 000	301	292	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2023 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
WSTN Trust	6,52 %	2027/08/05	catégorie A, série 23-MAUI, taux variable	400 000	528	538	
					257 192	246 880	55,9 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					421 656	402 607	91,2 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					424 435	405 236	91,8 %
TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME					424 435	405 236	91,8 %
^{1,2}PLACEMENTS À COURT TERME (notes 10 et 11)							
Gouvernement du Canada	4,89 %	2023/09/14	bon du Trésor	500 000	494	499	
Gouvernement du Canada	4,95 %	2023/10/12	bon du Trésor	5 800 000	5 724	5 768	
Gouvernement du Canada	5,03 %	2023/10/26	bon du Trésor	4 500 000	4 440	4 466	
Gouvernement du Canada	5,07 %	2023/11/09	bon du Trésor	2 000 000	1 973	1 981	
Gouvernement du Canada	5,13 %	2023/11/23	bon du Trésor	500 000	493	494	
Gouvernement du Canada	5,16 %	2023/12/07	bon du Trésor	1 750 000	1 726	1 726	
Banque Nationale du Canada	5,31 %	2023/09/01	dépôt à terme	175 000	236	237	
Banque Nationale du Canada	4,95 %	2023/09/01	dépôt à terme	1 150 000	1 150	1 150	
Gouvernement des États-Unis	5,34 %	2023/11/09	bon du Trésor, USD	164 000	219	220	
Prises en pension de titres							
Province d'Ontario	3,45 %	2045/06/02	prise en pension de titres en date du 2023/09/01	8 815 000	7 500	7 501	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME					23 955	24 042	5,5 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					–	–	
TOTAL DES PLACEMENTS					448 390	429 278	97,3 %
Marge						1 633	0,4 %
Actifs dérivés						3 318	0,7 %
Passifs dérivés						(7 827)	(1,8) %
Autres actifs, moins les passifs						15 073	3,4 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						441 475	100,0 %

^{1,2}Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
(1 381 202)	Obligation du gouvernement du Japon Mini à 10 ans	septembre 2023	(10)	JPY	148,73	(1 364 155)	17
531 740	Obligation du Trésor de la Corée à 3 ans	septembre 2023	5	KRW	104,03	529 337	(2)
204 741	Obligation du Trésor de l'Australie à 10 ans	septembre 2023	2	AUD	116,93	203 420	(1)
(5 741 752)	Euro BTP	décembre 2023	(34)	EUR	115,26	(5 751 745)	(11)
(515 258)	Euro-BOBL	septembre 2023	(3)	EUR	117,22	(510 364)	5
178 597	Euro-BONO	décembre 2023	1	EUR	121,90	179 030	–
8 913 136	Euro-BUND	septembre 2023	46	EUR	132,25	8 976 738	65
(1 609 646)	Obligation à 30 ans Euro-BUXL	septembre 2023	(8)	EUR	137,33	(1 568 322)	41
745 773	Euro-OAT	décembre 2023	4	EUR	127,25	747 063	1
(1 704 004)	Euro-SCHATZ	septembre 2023	(11)	EUR	105,73	(1 694 210)	10
6 813 430	Obligation d'État position longue	décembre 2023	42	GBP	94,77	6 870 662	57
229 112	Obligation à long terme de la Confédération suisse	décembre 2023	1	CHF	149,78	229 399	–
461 618	Euro-BTP à court terme	décembre 2023	3	EUR	105,02	461 662	–
(4 628 900)	Obligation du gouvernement du Canada à dix ans	décembre 2023	(39)	CAD	118,69	(4 653 090)	(25)
620 549	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	décembre 2023	4	USD	114,81	627 548	7
352 980	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à long terme	décembre 2023	2	USD	130,62	349 876	(3)
276 685	Obligation du Trésor des États-Unis à 2 ans	décembre 2023	1	USD	102,39	275 381	(1)
(427 116)	Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	décembre 2023	(3)	USD	105,37	(433 419)	(6)
596 513	Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	décembre 2023	4	USD	110,37	600 102	4
162 444	Obligation du Trésor des États-Unis	décembre 2023	1	USD	120,22	164 424	2
4 079 440	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés					4 239 337	160

Au 31 août 2023, un montant de 640 289 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2023/09/15	AUD	70 000	CAD	61 717	0,882	0,876	–
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2023/09/15	AUD	35 000	CAD	30 944	0,884	0,876	–
	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/09/15	AUD	35 000	CAD	30 511	0,872	0,876	–
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/09/15	AUD	45 000	CAD	40 486	0,900	0,876	(1)
	UBS AG, Stamford	A-1	2023/09/15	AUD	14 740 000	CAD	13 232 363	0,898	0,876	(325)
	Standard Chartered Bank, Londres	A-1	2023/11/15	AUD	211 000	CAD	184 685	0,875	0,877	–
	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2023/09/15	CAD	8 227 193	AUD	9 420 000	1,145	1,142	(22)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/09/15	CAD	2 133 723	AUD	2 370 000	1,111	1,142	58
	HSBC Bank PLC	A-1	2023/09/15	BRL	21 100 000	CAD	5 623 518	0,267	0,272	124

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale		Devise vendue	Cours du change à terme		Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
					Valeur nominale	Valeur nominale					
	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/09/06	BRL	19 075 000		USD	3 714 197	0,195	0,202	185
	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/09/06	BRL	2 470 000		USD	506 148	0,205	0,202	(10)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/12/06	BRL	15 025 000		USD	3 028 257	0,202	0,199	(45)
	Banque de Montréal	A-1	2023/09/06	USD	648 478		BRL	3 185 000	4,912	4,953	7
	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/09/06	USD	3 066 952		BRL	15 025 000	4,899	4,953	45
	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/09/06	USD	699 235		BRL	3 335 000	4,770	4,953	35
1	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2023/09/08	CAD	6 618 570		CNY	35 265 000	5,328	5,390	75
1	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2023/09/08	CAD	833 399		CNY	4 475 000	5,370	5,390	3
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/09/08	CAD	491 253		CNY	2 610 000	5,313	5,390	7
2	HSBC Bank PLC	A-1	2023/09/15	COP	35 970 000 000		CAD	11 216 964	0,000312	0,000329	622
2	HSBC Bank, Londres	A-1	2023/10/19	COP	1 300 000 000		CAD	420 304	0,000323	0,000326	3
2	HSBC Bank PLC	A-1	2023/10/19	COP	14 900 000 000		CAD	4 837 662	0,000325	0,000326	14
2	HSBC Bank PLC	A-1	2023/10/19	COP	1 600 000 000		CAD	516 462	0,000323	0,000326	5
2	HSBC Bank PLC	A-1	2023/09/15	CAD	6 927 795		COP	21 180 000 000	3 057,250	3 038,258	(43)
2	HSBC Bank PLC	A-1	2023/09/15	CAD	1 289 922		COP	4 160 000 000	3 225,000	3 038,258	(79)
2	HSBC Bank PLC	A-1	2023/10/19	CAD	18 190 342		COP	58 200 000 000	3 199,500	3 070,961	(761)
2	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/10/26	COP	15 794 655 000		USD	3 867 589	0,000245	0,000241	(88)
2	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2023/10/26	USD	237 467		COP	976 080 000	4 110,380	4 153,621	3
3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2023/10/26	CAD	405 223		DKK	2 045 000	5,047	5,075	2
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2023/10/17	EUR	300 000		CAD	442 660	1,476	1,467	(3)
4	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/10/17	EUR	375 000		CAD	553 946	1,477	1,467	(4)
4	Standard Chartered Bank, Londres	A-1	2023/11/15	EUR	894 000		CAD	1 318 448	1,475	1,469	(5)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2023/10/17	CAD	42 736 532		EUR	29 175 000	0,683	0,682	(72)
4	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/10/17	CAD	505 733		EUR	340 000	0,672	0,682	7
4	Bank of America, San Francisco	A-2	2023/11/15	CAD	7 760 672		EUR	5 249 820	0,676	0,681	50
4	Bank of America, San Francisco	A-2	2023/11/15	CAD	170 507		EUR	116 000	0,680	0,681	-
4	Citibank, Londres	A-1	2023/11/15	CAD	2 856 548		EUR	1 927 170	0,675	0,681	26
4	Citibank, Londres	A-1	2023/11/15	CAD	125 449		EUR	85 000	0,678	0,681	1
4	Bank of America, San Francisco	A-2	2023/09/05	EUR	5 000		GBP	4 320	0,864	0,856	-
5	Morgan Stanley, New York	A-1	2023/10/19	GBP	280 000		CAD	476 970	1,703	1,711	2
5	Standard Chartered Bank, Londres	A-1	2023/10/19	GBP	280 000		CAD	482 554	1,723	1,711	(4)
5	Citibank N.A., New York	A-1	2023/11/15	GBP	100 000		CAD	171 574	1,716	1,710	(1)
5	Morgan Stanley, New York	A-1	2023/10/19	CAD	21 683 814		GBP	12 680 000	0,585	0,584	(10)
5	UBS AG, Stamford	A-1	2023/10/19	CAD	432 318		GBP	250 000	0,578	0,584	5
5	Bank of America, San Francisco	A-2	2023/11/15	CAD	1 228 022		GBP	718 505	0,585	0,585	(1)
5	Standard Chartered Bank, Londres	A-1	2023/11/15	CAD	1 136 249		GBP	664 813	0,585	0,585	(1)
5	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/11/15	CAD	171 777		GBP	100 000	0,582	0,585	1
5	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/11/30	CAD	6 232 594		GBP	3 640 000	0,584	0,585	9
	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/10/24	HUF	1 164 925 000		CAD	4 489 953	0,004	0,004	(61)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/10/24	CAD	1 415 109		HUF	388 735 000	274,703	263,018	(63)
6	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/09/01	ILS	785 000		CAD	280 497	0,357	0,355	(2)
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2023/09/01	CAD	287 662		ILS	785 000	2,729	2,815	9
6	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/12/01	CAD	281 402		ILS	785 000	2,790	2,807	2
	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2023/09/15	INR	270 000 000		CAD	4 346 076	0,016	0,016	61
	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/09/12	INR	105 740 000		USD	1 274 283	0,012	0,012	4
	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/09/12	INR	100 680 000		USD	1 216 184	0,012	0,012	-
	HSBC Bank PLC	A-1	2023/09/15	JPY	2 210 000 000		CAD	21 531 007	0,010	0,009	(977)
	Citibank N.A., New York	A-1	2023/11/15	JPY	45 100 000		CAD	423 233	0,009	0,009	-
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/11/30	JPY	266 745 000		CAD	2 517 096	0,009	0,009	(8)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/11/30	JPY	45 305 000		CAD	427 402	0,009	0,009	(1)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/11/30	CAD	18 854 216		JPY	1 998 043 514	105,973	106,320	62
	Citibank N.A., New York	A-1	2023/09/15	KRW	9 290 000 000		CAD	9 605 840	0,001	0,001	(113)
	Citibank N.A., New York	A-1	2023/09/15	CAD	9 376 640		KRW	9 290 000 000	990,760	978,670	(116)
7	Morgan Stanley, New York	A-1	2023/09/15	MXN	47 300 000		CAD	3 560 708	0,075	0,079	181
7	Banque de Montréal	A-1	2023/10/13	MXN	5 650 000		CAD	430 198	0,076	0,079	14
7	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/10/13	MXN	315 000		CAD	25 015	0,079	0,079	-
7	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/10/13	MXN	16 360 000		CAD	1 269 502	0,078	0,079	17
7	Citibank N.A., New York	A-1	2023/10/19	MXN	7 900 000		CAD	610 528	0,077	0,079	10
7	Morgan Stanley, New York	A-1	2023/10/19	MXN	5 500 000		CAD	433 106	0,079	0,079	(1)
7	Morgan Stanley, New York	A-1	2023/10/19	MXN	2 500 000		CAD	195 494	0,078	0,079	1
7	Banque de Montréal	A-1	2023/10/13	CAD	1 246 050		MXN	16 365 000	13,133	12,713	(41)
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2023/10/13	CAD	429 124		MXN	5 650 000	13,166	12,713	(15)
7	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/10/13	CAD	1 285 878		MXN	16 665 000	12,960	12,713	(25)
7	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2023/10/19	CAD	25 492 522		MXN	332 700 000	13,051	12,728	(646)
7	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/10/19	CAD	845 029		MXN	11 000 000	13,017	12,728	(19)
	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2023/09/15	MYR	5 500 000		CAD	1 599 395	0,291	0,291	3
	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2023/09/15	MYR	3 600 000		CAD	1 053 864	0,293	0,291	(5)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/10/12	USD	485 100		MYR	2 240 000	4,618	4,626	1
	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2023/09/15	NOK	11 100 000		CAD	1 395 293	0,126	0,127	16
	Morgan Stanley, New York	A-1	2023/09/15	NOK	50 700 000		CAD	6 228 722	0,123	0,127	216
	Morgan Stanley, New York	A-1	2023/09/15	NOK	24 800 000		CAD	3 104 737	0,125	0,127	48
	Morgan Stanley, New York	A-1	2023/09/15	NOK	22 900 000		CAD	2 841 658	0,124	0,127	69
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/11/15	NOK	1 270 000		CAD	163 653	0,129	0,127	(2)
	Morgan Stanley, New York	A-1	2023/09/15	CAD	4 142 219		NOK	32 300 000	7,798	7,867	37
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2023/10/26	CAD	202 797		NOK	1 540 000	7,594	7,862	7
8	HSBC Bank PLC	A-1	2023/09/15	NZD	2 900 000		CAD	2 355 543	0,812	0,806	(19)
8	Morgan Stanley, New York	A-1	2023/09/15	CAD	2 368 398		NZD	2 900 000	1,224	1,241	32
8	Morgan Stanley, New York	A-1	2023/10/19	CAD	1 287 950		NZD	1 552 000	1,205	1,242	38
9	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2023/10/17	CAD	586 462		PLN	1 790 000	3,052	3,062	2

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale		Devise vendue	Cours du change à terme		Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
					Valeur nominale	Valeur nominale					
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2023/10/26	CAD	200 112		SEK	1 570 000	7,846	8,089	6
10	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/09/22	SGD	25 000		CAD	25 100	1,004	1,000	-
11	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2023/09/22	CAD	406 504		SGD	410 000	1,009	1,000	(4)
11	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2023/09/22	CAD	289 841		SGD	290 000	1,001	1,000	-
	UBS AG, Stamford	A-1	2023/09/15	THB	39 200 000		CAD	1 519 639	0,039	0,039	(6)
	UBS AG, Stamford	A-1	2023/09/15	CAD	1 514 484		THB	39 200 000	25,883	25,894	1
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/09/05	USD	208 000		CAD	277 585	1,335	1,351	3
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/09/29	USD	945 000		CAD	1 286 268	1,361	1,351	(10)
12	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2023/10/19	USD	1 500 000		CAD	2 026 869	1,351	1,350	(1)
12	Citibank N.A., New York	A-1	2023/10/19	USD	830 000		CAD	1 098 079	1,323	1,350	23
12	HSBC Bank PLC	A-1	2023/10/19	USD	430 000		CAD	573 293	1,333	1,350	7
12	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2023/10/19	USD	1 400 000		CAD	1 868 991	1,335	1,350	21
12	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2023/10/19	USD	560 000		CAD	752 433	1,344	1,350	4
12	Morgan Stanley, New York	A-1	2023/10/19	USD	400 000		CAD	540 532	1,351	1,350	-
12	Morgan Stanley, New York	A-1	2023/10/19	USD	330 000		CAD	443 614	1,344	1,350	2
12	Banque de Montréal	A-1	2023/10/24	USD	10 500 600		CAD	13 812 983	1,315	1,350	365
12	Banque de Montréal	A-1	2023/10/24	USD	20 000		CAD	26 433	1,322	1,350	1
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/10/24	USD	20 000		CAD	26 541	1,327	1,350	-
12	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/10/24	USD	225 000		CAD	296 363	1,317	1,350	7
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/10/24	USD	25 000		CAD	33 363	1,335	1,350	-
12	Citibank N.A., New York	A-1	2023/11/15	USD	480 000		CAD	648 614	1,351	1,350	(1)
12	Citibank N.A., New York	A-1	2023/11/15	USD	411 000		CAD	551 938	1,343	1,350	3
12	Citibank N.A., New York	A-1	2023/11/15	USD	247 000		CAD	333 904	1,352	1,350	(1)
12	Citibank N.A., New York	A-1	2023/11/15	USD	108 000		CAD	145 938	1,351	1,350	-
12	Citibank N.A., New York	A-1	2023/11/15	USD	60 000		CAD	81 554	1,359	1,350	(1)
12	Standard Chartered Bank, Londres	A-1	2023/11/15	USD	58 000		CAD	78 590	1,355	1,350	-
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/11/15	USD	336 000		CAD	456 522	1,359	1,350	(3)
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/11/15	USD	99 000		CAD	134 565	1,359	1,350	(1)
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2023/09/29	CAD	380 178		USD	280 000	0,736	0,740	2
12	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/09/29	CAD	63 978 992		USD	47 210 000	0,738	0,740	212
12	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/09/29	CAD	317 758		USD	235 000	0,740	0,740	-
12	Barclays Bank PLC, Londres	A-1	2023/10/19	CAD	1 610 705		USD	1 200 000	0,745	0,741	(10)
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/10/19	CAD	150 190 467		USD	113 940 000	0,759	0,741	(3 667)
12	HSBC Bank PLC	A-1	2023/10/19	CAD	1 842 371		USD	1 360 000	0,738	0,741	6
12	JPMorgan Chase Bank, New York	A-1	2023/10/19	CAD	3 449 638		USD	2 620 000	0,759	0,741	(88)
12	Morgan Stanley, New York	A-1	2023/10/19	CAD	672 838		USD	510 000	0,758	0,741	(16)
12	UBS AG, Stamford	A-1	2023/10/19	CAD	1 466 894		USD	1 080 000	0,736	0,741	9
12	UBS AG, Stamford	A-1	2023/10/19	CAD	878 773		USD	650 000	0,740	0,741	1
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2023/10/24	CAD	905 808		USD	680 000	0,751	0,741	(12)
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/10/24	CAD	101 897		USD	75 000	0,736	0,741	1
12	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/10/24	CAD	937 138		USD	710 000	0,758	0,741	(22)
12	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/10/24	CAD	358 555		USD	270 000	0,753	0,741	(6)
12	Citibank N.A., New York	A-1	2023/11/15	CAD	9 812 413		USD	7 307 981	0,745	0,741	(52)
12	Citibank N.A., New York	A-1	2023/11/15	CAD	179 272		USD	133 000	0,742	0,741	-
12	Citibank N.A., New York	A-1	2023/11/15	CAD	135 472		USD	100 000	0,738	0,741	1
12	Citibank N.A., New York	A-1	2023/11/15	CAD	95 638		USD	71 000	0,742	0,741	-
12	Citibank N.A., New York	A-1	2023/11/15	CAD	80 165		USD	59 000	0,736	0,741	1
12	Citibank N.A., New York	A-1	2023/11/15	CAD	76 777		USD	57 000	0,742	0,741	-
12	Citibank N.A., New York	A-1	2023/11/15	CAD	49 923		USD	37 000	0,741	0,741	-
12	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/11/15	CAD	7 176 333		USD	5 326 500	0,742	0,741	(14)
12	Standard Chartered Bank, Londres	A-1	2023/11/15	CAD	20 290		USD	15 000	0,739	0,741	-
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/11/15	CAD	13 336 571		USD	9 929 191	0,745	0,741	(66)
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/11/15	CAD	7 176 000		USD	5 326 500	0,742	0,741	(14)
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/11/15	CAD	166 800		USD	123 000	0,737	0,741	1
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/11/15	CAD	135 114		USD	100 000	0,740	0,741	-
12	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/11/15	CAD	77 435		USD	57 000	0,736	0,741	1
	Banque de Montréal	A-1	2023/09/01	ZAR	350 000		CAD	26 258	0,075	0,072	(1)
	Banque de Montréal	A-1	2023/09/01	ZAR	335 000		CAD	23 295	0,070	0,072	1
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2023/09/01	ZAR	425 000		CAD	28 958	0,068	0,072	1
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/09/01	ZAR	11 620 000		CAD	833 760	0,072	0,072	(2)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/09/01	ZAR	5 655 000		CAD	388 745	0,069	0,072	16
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/09/01	ZAR	355 000		CAD	25 144	0,071	0,072	-
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/09/01	ZAR	350 000		CAD	24 969	0,071	0,072	-
	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/09/01	ZAR	700 000		CAD	49 115	0,070	0,072	1
	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/09/01	ZAR	575 000		CAD	40 677	0,071	0,072	-
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/09/01	ZAR	285 000		CAD	20 518	0,072	0,072	-
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/09/01	ZAR	590 000		CAD	40 390	0,068	0,072	2
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/09/15	ZAR	42 600 000		CAD	2 984 071	0,070	0,071	61
	HSBC Bank PLC	A-1	2023/09/15	ZAR	41 300 000		CAD	2 995 757	0,073	0,071	(44)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/12/01	ZAR	2 035 000		CAD	147 925	0,073	0,071	(4)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2023/09/01	CAD	24 090		ZAR	335 000	13,906	13,976	-
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/09/01	CAD	55 397		ZAR	760 000	13,719	13,976	1
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/09/01	CAD	40 864		ZAR	580 000	14,193	13,976	(1)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/09/01	CAD	33 827		ZAR	490 000	14,486	13,976	(1)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2023/09/01	CAD	29 448		ZAR	415 000	14,093	13,976	-
	Banque Royale du Canada	A-1+	2023/09/01	CAD	149 312		ZAR	2 035 000	13,629	13,976	4
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/09/01	CAD	827 298		ZAR	11 620 000	14,046	13,976	(4)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/09/01	CAD	100 122		ZAR	1 370 000	13,683	13,976	2
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/09/01	CAD	38 104		ZAR	550 000	14,434	13,976	(1)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/09/01	CAD	27 217	ZAR	365 000	13,411	13,976	1
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/09/01	CAD	22 265	ZAR	315 000	14,148	13,976	–
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/09/01	CAD	43 948	ZAR	640 000	14,563	13,976	(2)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/09/01	CAD	37 646	ZAR	510 000	13,547	13,976	1
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/09/01	CAD	32 033	ZAR	455 000	14,204	13,976	(1)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/09/01	CAD	29 648	ZAR	425 000	14,335	13,976	(1)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1+	2023/09/01	CAD	25 564	ZAR	375 000	14,669	13,976	(1)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2023/12/01	CAD	24 503	ZAR	340 000	13,876	14,101	–
Actifs et passifs dérivés – contrats à terme										(4 759)

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Mandat est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Actifs et passifs dérivés – swaps (notes 2j et 11)

Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Nombre de contrats	Montant nominal	Date d'échéance	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)	
Swaps sur défaillance – chambre de compensation centrale						
Reçoit tous les trimestres (dès le 20 mars 2018) un taux fixe de 1,00 % du notionnel. Ne verse un paiement qu'en cas de défaut de British Telecommunications PLC SNR SE ICE.		1	200 000	2028/06/20	1	
Reçoit tous les trimestres (dès le 20 septembre 2022) un taux fixe de 1,00 % du notionnel. Ne verse un paiement qu'en cas de défaut de Volkswagen International Finance NV SNR SE ICE.		1	200 000	2028/06/20	(2)	
Reçoit tous les trimestres (dès le 21 septembre 2020) un taux fixe de 5,00 % du notionnel. Ne verse un paiement qu'en cas de défaut de General Motors Co. SNR S* ICE.		1	200 000	2028/06/20	36	
35						
Swaps de taux d'intérêt – chambre de compensation centrale						
Paye tous les semestres (dès le 21 décembre 2023) un taux variable basé sur l'indice du taux des opérations de pension à un jour (CORRA) et reçoit tous les semestres (dès le 21 décembre 2023) un taux fixe de 4,00 %.		1	1 500 000	2025/06/21	(26)	
Paye tous les semestres (dès le 20 mars 2024) un taux variable basé sur le taux Euribor 6 Month ACT/360 et reçoit tous les ans (dès le 20 septembre 2024) un taux fixe de 2,50 %.		1	250 000	2053/09/20	14	
Paye tous les semestres (dès le 20 mars 2024) un taux variable basé sur le taux Euribor 6 Month ACT/360 et reçoit tous les ans (dès le 20 septembre 2024) un taux fixe de 3,00 %.		1	1 500 000	2033/09/20	(7)	
(19)						
Swaps de taux d'intérêt – de gré à gré						
Paye tous les trimestres (dès le 8 mai 2023) un taux variable basé sur l'indice SAFE South Africa Johannesburg Interbank Agreed Rate 3 Month et reçoit tous les trimestres (dès le 8 mai 2023) un taux fixe de 7,78 %.	Goldman Sachs	A-1	1	104 378 000	2028/02/08	(96)
Paye tous les semestres (dès le 10 août 2023) un taux fixe de 3,56 % et reçoit tous les semestres (dès le 10 août 2023) un taux variable basé sur le taux de financement à un jour garanti SOFR des États-Unis.	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	1	5 928 000	2028/02/08	170
74						
Actifs et passifs dérivés – swaps						90

Au 31 août 2023, un montant de 1 167 875 \$ était déposé à titre de marge des swaps.

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des swaps détenus par le Mandat est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d)
(en milliers)

Le Mandat peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 31 août 2023 et 2022, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants nets présentés aux états de la situation financière	Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS		Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
Au 31 août 2023						
Actifs dérivés de gré à gré	3 058 \$	– \$	3 058 \$	(1 379) \$	– \$	1 679 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(7 743)	–	(7 743)	1 379	–	(6 364)
Total	(4 685) \$	– \$	(4 685) \$	– \$	– \$	(4 685) \$
Au 31 août 2022						
Actifs dérivés de gré à gré	2 142 \$	– \$	2 142 \$	(835) \$	– \$	1 307 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(4 058)	–	(4 058)	835	–	(3 223)
Total	(1 916) \$	– \$	(1 916) \$	– \$	– \$	(1 916) \$

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 août 2023 et 2022, le Mandat ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Mandat privé d'obligations mondiales CIBC (désigné le *Mandat*) cherche à produire un niveau élevé de revenu et de croissance du capital en investissant dans des obligations et autres titres à revenu fixe de partout dans le monde. Les obligations doivent avoir reçu une note de crédit d'au moins BBB de DBRS Limited ou une note équivalente.

Stratégies de placement : Le Mandat emploie une approche à stratégies multiples d'achat de titres à revenu fixe mondiaux axée sur les données fondamentales, l'évaluation et les tendances du marché pour déterminer la valeur pour l'ensemble des pays, des secteurs et des devises. Le Mandat peut employer différentes stratégies d'achat d'obligations, de débetures, de billets et d'autres titres de créance libellés en devises étrangères, de gouvernements et de sociétés canadiennes, d'émetteurs étrangers et d'organisations supranationales.

Les principaux risques inhérents au Mandat sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 31 août 2023 et 2022

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Mandat au 31 août 2023.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Mandat au 31 août 2022 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2022

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Obligations canadiennes	
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	6,1
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	1,9
Obligations internationales	
Dollar australien	1,6
Livre sterling	3,8
Peso colombien	2,2
Couronne danoise	0,1

Au 31 août 2022 (suite)

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Euro	14,6
Shekel israélien	0,1
Yen japonais	4,3
Ringgit malais	1,4
Peso mexicain	5,1
Dollar néo-zélandais	0,4
Couronne norvégienne	0,1
Zloty polonais	0,3
Dollar de Singapour	0,1
Won sud-coréen	3,2
Dollar américain	43,9
Placements à court terme	2,8
Actifs (passifs) dérivés	(0,4)
Autres actifs, moins les passifs	8,4
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 août 2023 et 2022, le Mandat avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	31 août 2023	31 août 2022
AAA	44,5	49,9
AA	20,8	14,4
A	11,9	10,6
BBB	20,0	16,3
Inférieur à BBB	0,1	0,8
Total	97,3	92,0

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Mandat était importante aux 31 août 2023 et 2022, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Mandat (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 août 2023

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
JPY	23 422	5,3
NOK	9 995	2,3
BRL	9 788	2,2
COP	8 938	2,0
INR	7 776	1,8
ZAR	6 027	1,4
AUD	4 986	1,1
MXN	4 112	0,9
HUF	2 951	0,7
MYR	2 668	0,6
USD	(10 938)	(2,5)

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2022

Devise (note 2o)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
EUR	60 046	13,3
USD	57 321	12,7
JPY	25 883	5,7
CLP	8 361	1,9
SEK	6 796	1,5
NZD	6 473	1,4
HUF	5 959	1,3
GBP	3 691	0,8
BRL	3 621	0,8
MXN	3 035	0,7

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2023 et 2022 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2023	31 août 2022
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	728	1 876

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Mandat n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Mandat dans les titres à revenu fixe et les swaps de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	31 août 2023 (en milliers de dollars)	31 août 2022 (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	3 756	41 413
1 an à 3 ans	66 478	113 074
3 ans à 5 ans	37 653	35 905
Plus de 5 ans	297 404	212 642
Total	405 291	403 034

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2023 et 2022 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la durée moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2023	31 août 2022
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	8 656	6 529

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Mandat éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Mandat est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Mandat conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Mandat sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les tableaux des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2023 et 2022 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Mandat s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie Plus du Mandat et celui de l'indice ou des indices de référence du Mandat, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Mandat. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	31 août 2023	31 août 2022
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	4 550	3 930

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 août 2023 et 2022 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Mandat, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 août 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	405 236	–	405 236
Placements à court terme	–	24 042	–	24 042
Actifs dérivés	209	3 109	–	3 318
Total des actifs financiers	209	432 387	–	432 596
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(49)	(7 778)	–	(7 827)
Total des passifs financiers	(49)	(7 778)	–	(7 827)
Total des actifs et des passifs financiers	160	424 609	–	424 769

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC

Au 31 août 2022

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	403 050	–	403 050
Placements à court terme	–	12 688	–	12 688
Actifs dérivés	54	2 142	–	2 196
Total des actifs financiers	54	417 880	–	417 934
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(113)	(4 058)	–	(4 171)
Total des passifs financiers	(113)	(4 058)	–	(4 171)
Total des actifs et des passifs financiers	(59)	413 822	–	413 763

- (i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques
- (ii) Autres données observables importantes
- (iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2023 et 2022, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 août 2023 et 2022, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le tableau qui suit présente un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période.

Au 31 août 2023

	Actifs financiers	Actifs financiers	Total des actifs financiers	Total des passifs financiers	Total des actifs et des passifs financiers
	Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actions (en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Solde au début de la période	–	–	–	–	–
Achats	–	–	–	–	–
Ventes	(301)	–	(301)	–	(301)
Transferts nets	–	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	(959)	–	(959)	–	(959)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	1 260	–	1 260	–	1 260
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	–
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	–	–	–	–	–

Au 31 août 2022

	Actifs financiers	Actifs financiers	Total des actifs financiers	Total des passifs financiers	Total des actifs et des passifs financiers
	Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actions (en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Solde au début de la période	–	–	–	–	–
Achats	–	–	–	–	–
Ventes	(91)	–	(91)	–	(91)
Transferts nets	1 391	–	1 391	–	1 391
Profits (pertes) réalisé(e)s	(220)	–	(220)	–	(220)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	(1 080)	–	(1 080)	–	(1 080)
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	–
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	(1 260)	–	(1 260)	–	(1 260)

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Mandat peuvent découler de changements dans les données utilisées.

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Mandats privés CIBC (auparavant Mandats privés Renaissance) — Organisation des Mandats et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Mandats privés CIBC (auparavant Mandats privés Renaissance) (désignés individuellement, le *Mandat*, et collectivement, les *Mandats*) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (auparavant le Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance), du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (auparavant le Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance), du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance) et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions mondiales Renaissance), qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire. Les Mandats sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Mandats est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Mandats sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, l'agent chargé de la tenue des registres, le conseiller en valeurs et l'agent de transfert des Mandats.

Le 3 avril, le gestionnaire a changé le nom des Mandats de Mandats privés Renaissance à Mandats privés CIBC. Les nouvelles dénominations officielles des Mandats se trouvent ci-dessous. Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À l'avenir, l'offre de toute catégorie d'un Mandat peut être résiliée ou des catégories additionnelles peuvent être offertes. Le tableau qui suit présente les catégories de parts offertes par chaque Mandat :

	Mandat privé de revenu ultra court terme CIBC (auparavant le Mandat privé de revenu ultra court terme Renaissance)	Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC (auparavant le Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance)	Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC (auparavant le Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance)	Mandat privé d'obligations mondiales CIBC (auparavant le Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance)	Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (auparavant le Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance)	Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (auparavant le Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance)	Mandat privé de revenu d'actions CIBC (auparavant le Mandat privé de revenu d'actions Renaissance)
Catégorie A	✓	✓		✓			✓
Catégorie Plus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H			✓				
Catégorie Plus-H T4			✓				
Catégorie Plus-H T6			✓				
Catégorie C		✓		✓			✓
Catégorie Plus-F	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH			✓				
Catégorie Plus-FH T4			✓				
Catégorie Plus-FH T6			✓				
Catégorie Plus-N	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH			✓				
Catégorie Plus-NH T4			✓				
Catégorie Plus-NH T6			✓				
Catégorie I		✓		✓			✓
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH			✓				
Catégorie S			✓				
Catégorie SM	✓	✓		✓			✓
Catégorie SMH			✓				
	Mandat privé d'actions canadiennes CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance)	Mandat privé d'actions américaines CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions américaines Renaissance)	Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance)	Mandat privé d'actions internationales CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions internationales Renaissance)	Mandat privé d'actions mondiales CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions mondiales Renaissance)	Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC (auparavant le Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance).	Mandat privé d'actifs réels CIBC (auparavant le Mandat privé d'actifs réels Renaissance)
Catégorie A	✓	✓		✓		✓	
Catégorie Plus	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T4		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T6		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie C	✓	✓		✓		✓	
Catégorie Plus-F	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T4		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T6		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T4		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T6		✓		✓	✓	✓	✓

Catégorie I	✓	✓		✓		✓	
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie S							✓
Catégorie SM	✓	✓		✓		✓	✓
Catégorie SMH							

Chaque catégorie de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie de parts.

Les parts de catégorie A sont offertes seulement aux investisseurs qui participent au programme Frontières. Ce programme investit dans divers Mandats qui forment un Portefeuille Frontières. Les parts de catégorie A sont offertes sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commissions à l'achat de parts de catégorie A. Le 3 avril 2023, le programme Frontières a pris fin et le gestionnaire a fermé les parts de catégorie A des Mandats aux nouveaux achats et, depuis le 29 juin 2023, les actifs des porteurs de parts ont été transférés à la catégorie Plus et la catégorie A n'est plus active.

Les parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6 sont offertes à tous les investisseurs uniquement selon l'option avec frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent payer des frais d'acquisition qui sont négociables avec leur courtier à l'achat de parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6.

Les parts des catégories Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-FH, Plus-FH T4 et Plus-FH T6 (désignées collectivement, la *catégorie Plus-F*) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie Plus-F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts des catégories Plus-H, Plus-H T4, Plus-H T6, Plus-FH, Plus-FH T4, Plus-FH T6, Plus-NH, Plus-NH T4, Plus-NH T6 et OH (désignées individuellement, la *catégorie couverte*) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories Plus, Plus T4, Plus T6, Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-N, Plus-N T4, Plus-N T6 et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change auquel est exposée la catégorie couverte.

Les parts de catégorie C sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commissions à l'achat de parts de catégorie C.

Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'exigent pas le paiement de frais d'acquisition des parts par les investisseurs, ni de frais de service ou de commissions de suivi aux courtiers. Pour ces investisseurs, le gestionnaire facture séparément les frais de placement habituels et exige des frais de gestion réduits. Parmi les investisseurs potentiels, notons les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier plutôt que des frais d'acquisition découlant des opérations pour lesquelles le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire.

Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sont offertes aux investisseurs qui ont conclu une entente avec le gestionnaire et le courtier. Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 ont habituellement pour objectif de facturer séparément les frais aux investisseurs lorsque le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire. Une commission de service de courtage liée aux parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sera plutôt négociée entre l'investisseur et son courtier.

Les parts des catégories O et OH ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se serviront des parts des catégories O ou OH des Mandats pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Mandats à l'égard des parts des catégories O ou OH; plutôt, des frais de gestion négociés sont facturés directement par le gestionnaire aux porteurs de parts des catégories O et OH, ou selon leurs instructions, ou aux courtiers ou aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Les parts des catégories S, SM et SMH ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Il n'y a pas de frais d'acquisition à verser à l'achat de parts de catégorie S. À la date de clôture, les catégories SM et SMH n'étaient pas actives.

La date à laquelle chaque Mandat a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Mandat ont été vendues au public pour la première fois (désignée la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Mandat* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Mandats au 31 août 2023. Les états de la situation financière sont présentés aux 31 août 2023 et 31 août 2022. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Mandat sont établis pour les exercices clos les 31 août 2023 et 2022, sauf pour les Mandats ou les catégories créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 31 août 2023 ou 2022.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 1^{er} novembre 2023.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (désignées les *IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (désigné l'*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Mandat est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes comptables d'information financière (désignées les *IFRS*). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Mandats pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des *IFRS*, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Mandats. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Mandats (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Mandats classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt (*critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (désignée la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des titres de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (désignée la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la *JVRN*, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la *JVAERG*. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la *JVRN*. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la *JVRN* sont comptabilisés au résultat net.

Notes des états financiers

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Mandats et a déterminé que les portefeuilles d'actifs et de passifs financiers des Mandats sont gérés et que leur performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Mandats; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Mandats ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Mandats relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Mandats en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Mandats, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Mandat pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Mandats. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Mandats utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Mandats classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (désigné le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (désigné le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Mandat se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Mandat, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Mandats, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Mandat. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Mandats sont exposés.

Certains Mandats peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, une division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Mandats représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs.

Les Mandats peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Mandats relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Mandats peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Mandats.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Mandats sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. De façon générale, les Mandats conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Mandat de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Mandat.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (désignée la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Mandat. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 août 2023, les Mandats n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Mandat doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Mandat.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Mandats et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Mandats n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Mandat qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Mandat.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres du Mandat est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Mandat. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Mandats, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Mandat, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Mandats peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Mandats qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Mandats qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Mandats peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Notes des états financiers

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Mandats peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Mandat subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Mandat réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat.

À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Mandat comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Mandat comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Mandats peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Mandats peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Mandats à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Mandats ne concluent des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des renseignements sur les swaps en vigueur à la fin de la période figurent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Mandats applicables.

k) Prêt de titres

Un Mandat peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Mandat ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Mandat (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la valeur de marché des titres prêtés.

Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Mandat dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Mandat le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Mandat sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Mandats et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Mandats. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Mandats et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Mandats. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Mandats.

l) Prises en pension de titres

Les soldes de trésorerie non investis peuvent être investis dans des opérations de prise en pension de titres.

Dans le cadre de prises en pension de titres, des titres gouvernementaux canadiens ou provinciaux sont achetés d'une contrepartie qui accepte de racheter les titres à un prix plus élevé à une date future déterminée. La différence de prix est présentée à titre de revenus d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de racheter le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties jugées acceptables par le gestionnaire et par la réception des titres comme garantie. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne de la trésorerie investie. Toutes les prises en pension de titres en cours à la fin de la période sont présentées à l'inventaire du portefeuille.

m) Mandats à catégories multiples

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les frais d'administration fixes et les frais de gestion) du Mandat sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués.

n) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

o) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

Abréviations des devises

AED – Dirham des Émirats arabes unis	JPY – Yen japonais
ARS – Peso argentin	KES – Shilling kényan
AUD – Dollar australien	KRW – Won sud-coréen
BRL – Réal brésilien	MXN – Peso mexicain
CAD – Dollar canadien	MYR – Ringgit malais
CHF – Franc suisse	NOK – Couronne norvégienne
CLP – Peso chilien	NZD – Dollar néo-zélandais
CNY – Renminbi chinois	PHP – Peso philippin
COP – Peso colombien	PLN – Zloty polonais
CZK – Couronne tchèque	RON – Leu roumain
DKK – Couronne danoise	RUB – Rouble russe
EUR – Euro	SEK – Couronne suédoise
GBP – Livre sterling	SGD – Dollar de Singapour
HKD – Dollar de Hong Kong	THB – Baht thaïlandais
HUF – Forint hongrois	TRY – Nouvelle livre turque
IDR – Rupiah indonésienne	TWD – Dollar de Taïwan
ILS – Shekel israélien	USD – Dollar américain
INR – Roupie indienne	ZAR – Rand sud-africain

Autres abréviations

CAAÉ – Certificat américain d'actions étrangères	iUnits – Parts indicelles
CDA – Certificats de dépôt autrichien	LEPOs – Options de vente à bas prix d'exercice
OVC – Obligation à valeur conditionnelle internationale	MSCI – Indice Morgan Stanley Capital
FNB – Fonds négocié en Bourse	OPALS – Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
CIAÉ – Certificat international d'actions étrangères	PERLES – Rendement lié à des titres participatifs
IPN – Billet de participation internationale	FPI – Fiducie de placement immobilier
iShares – Actions indicelles	CSAÉ – Certificat suédois d'actions étrangères

p) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (désignée la *date d'évaluation*) d'un Mandat correspond à un jour ouvrable du siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Mandat est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Mandat et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débetures et autres titres de créance

Les obligations, débetures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Mandat investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une juste valeur plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Mandat. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Mandat peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et la notation de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de McGraw-Hill Financial, Inc.) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Mandat, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Mandat. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de swaps et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Mandat sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

Notes des états financiers

f) Autres titres

Tous les autres placements des Mandats sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la valeur actuelle établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Mandat pour lequel aucun cours n'est disponible ou pour lequel le cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur en l'évaluant à sa juste valeur. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Mandats peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (désignés les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Mandats à ces placements. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la section *Risques liés aux instruments financiers – Risque de concentration* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites à l'état du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Mandats ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Mandats dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Mandat est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Mandats. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Mandats et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Mandats.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Mandat. Le droit de faire racheter des parts d'un Mandat peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif du Mandat, à l'exclusion du passif du Mandat, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour le Mandat, ou si, dans le cas du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC (*auparavant le Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance*), le fonds sous-jacent dont il suit le rendement a suspendu les rachats. Les Mandats ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Mandats est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Mandats. Cela peut inclure, pour tous les Mandats, la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 août 2023 et 2022 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Mandats, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à partir des frais de gestion reçus des Mandats.

Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie de parts du Mandat sont présentés dans la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O et OH, les frais de gestion négociés sont payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) relativement à chaque catégorie de parts émises, à l'exception des parts de catégories O et OH, en contrepartie du paiement, par les Mandats, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces catégories de parts (désignés les *frais d'administration fixes*). Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Mandat qui ne sont pas des frais des fonds attribués aux parts de catégories O et OH du Mandat. Les charges d'exploitation (autres que les frais des fonds) peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts des Mandats, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes facturés à chaque catégorie des Mandats sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Les frais d'administration fixes payables par les Mandats pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Mandats.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Mandats sont responsables des frais des fonds, qui comprennent, sans s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Mandats.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais d'administration fixes payés par les Mandats. La décision de renoncer aux frais d'administration fixes ou de les absorber en totalité ou en partie est à la discrétion du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être résiliée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par les Mandats dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Les frais d'administration fixes pris en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Mandat qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Mandat. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Mandat aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (désignées les *distributions des frais de gestion*) du Mandat.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Mandat. Les distributions des frais de gestion versées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Mandat ou sur tout autre investisseur du Mandat. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Mandat investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Mandat ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Mandat ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par les Mandats peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Mandat. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Mandats, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (*auparavant le Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance*), du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (*auparavant le Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance*), du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC (*auparavant le Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance*) et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC (*auparavant le Mandat privé d'actions mondiales Renaissance*), qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire, sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Mandats, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Mandats sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Mandats a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Mandats et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Mandat peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Mandat sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (*auparavant le Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance*), du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (*auparavant le Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance*), du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC (*auparavant le Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance*) et du Mandat privé d'actions mondiales CIBC (*auparavant le Mandat privé d'actions mondiales Renaissance*) se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Mandats, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Mandats sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces produits et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Mandats aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat. Lors de l'attribution des activités de courtage, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Mandat, les coûts sont répartis entre ces Mandats en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Mandats, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après. Les Mandats peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Mandats, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Mandat.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Mandats

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Mandats.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Mandats (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Mandats et fournit tous les autres services administratifs requis par les Mandats ou en assure la prestation. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Mandats (autres que les frais des fonds) qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Mandat, de frais d'administration fixes au gestionnaire. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Mandat est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Mandats. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs ou aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Mandats ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Mandat, ou une partie du Mandat, pour lequel GACI est le conseiller sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Notes des états financiers

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Mandats (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Mandats et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Mandats, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Mandats de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services aux Mandats, y compris des services de comptabilité, d'information financière, de prêts de titres et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC. Le gestionnaire paie les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon, et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à STM CIBC, et le gestionnaire facture des frais d'administration fixes aux Mandats. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Mandats.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Mandats. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau *Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme*.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés ou des swaps en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Mandat privé de revenu ultra court terme CIBC (*auparavant Mandat privé de revenu ultra court terme Renaissance*)

Mandat privé de revenu fixe canadien CIBC (*auparavant Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance*)

Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC (*auparavant Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance*)

Mandat privé d'obligations mondiales CIBC (*auparavant Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance*)

Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (*auparavant Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance*)

Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples CIBC (*auparavant Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance*)

Mandat privé de revenu d'actions CIBC (*auparavant Mandat privé de revenu d'actions Renaissance*)

Mandat privé d'actions canadiennes CIBC (*auparavant Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance*)

Mandat privé d'actions américaines CIBC (*auparavant Mandat privé d'actions américaines Renaissance*)

Mandat privé d'actions américaines neutre en devises CIBC (*auparavant Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance*)

Mandat privé d'actions internationales CIBC (*auparavant Mandat privé d'actions internationales Renaissance*)

Mandat privé d'actions mondiales CIBC (*auparavant Mandat privé d'actions mondiales Renaissance*)

Mandat privé d'actions des marchés émergents CIBC (*auparavant Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance*)

Mandat privé d'actifs réels CIBC (*auparavant Mandat privé d'actifs réels Renaissance*)

(collectivement, les « Mandats »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Mandats, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2023 et 2022 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Mandats aux 31 août 2023 et 2022 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (désignées les IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Mandats conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Mandats. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Mandats avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Mandat à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Mandats ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Mandats.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Mandats;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Mandats à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Mandats à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
21 novembre 2023

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1 888 888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire du Mandat, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié du Mandat avant d'investir. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, composez le 1 888 888-3863, envoyez un courriel à info@gestiondactifscibc.com ou parlez-en à votre conseiller.

Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.